

Apport d'un travail de collaboration avec un CSAPA (centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie) dans la prise en charge en Ehpad des personnes présentant une ou plusieurs addictions

Introduction / Objectifs

Force est de constater que de plus en plus de personnes de plus de 65 ans (ou moins sur dérogation) souffrant d'une ou plusieurs addictions demandent à séjourner en Ehpad, que ce soit pour des courts séjours ou de l'accueil permanent.

Aujourd'hui, le tabac est la première substance psychoactive consommée en France.

Contexte

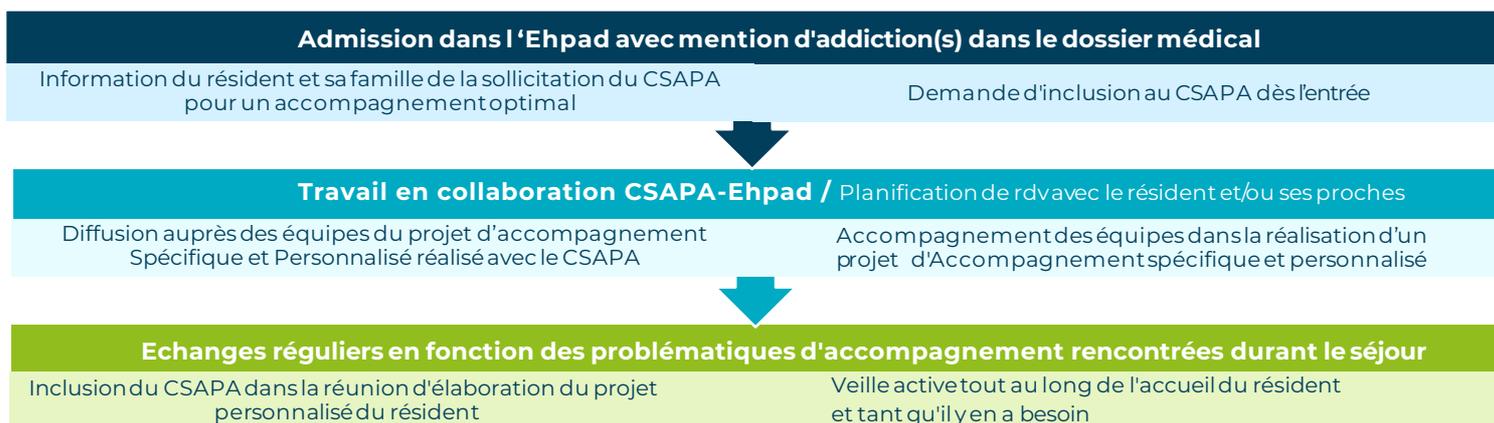
Actuellement sur l'Ehpad Clariane La Rimandière, 6 % de la population accueillie présente une ou plusieurs addictions.

En 2023, le CSAPA La Maison Jaune Groupe SOS solidarité a suivi 80 personnes de plus de 60 ans.

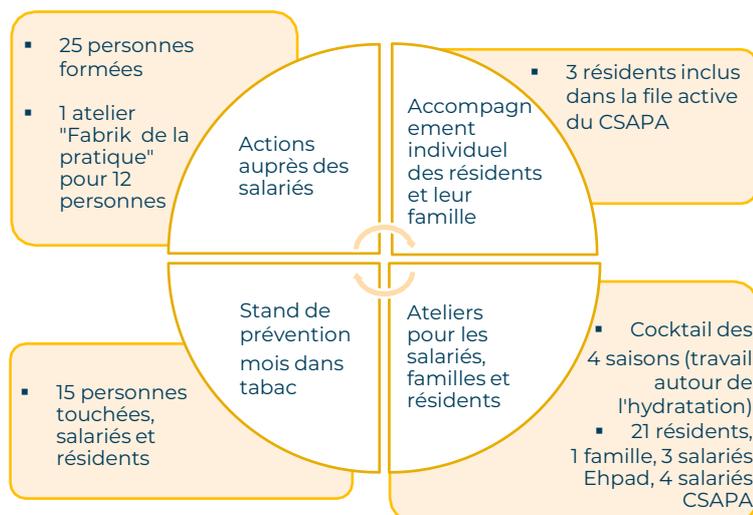
Aujourd'hui, la prise en charge et l'accompagnement des personnes avec addiction(s) ne fait pas partie des formations initiales des AS/IDE et paramédicaux.

On compte actuellement 500 CSAPA en France. Ce sont des centres de ressource et d'expertise présents dans chaque commune ou réseau de communes. De ce fait, ils font partie intégrante du réseau des acteurs locaux du soin, sans limite d'âge d'inclusion.

Matériels et méthode



Résultats



Conclusion

La population accueillie en Ehpad a grandement évolué ces dernières années : de nouveaux profils sont accompagnés, sans forcément que le personnel soit formé à certaines spécificités de leur accompagnement. Il est donc impératif d'avoir recours aux ressources présentes à proximité géographique de chaque Ehpad et ne pas hésiter à ouvrir l'accompagnement à une pluridisciplinarité extérieure.

Le partenariat mis en place avec le CSAPA La maison Jaune Groupe SOS solidarité nous a permis de monter en compétence sur l'accompagnement de personnes avec addiction(s).